



États financiers consolidés
intermédiaires résumés
au 30 juin 2016 (non audités)

AGRO 
Generation



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	6
TABLEAU CONSOLIDE DE VARIATION DES FONDS PROPRES	7
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	9
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	11
1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
<i>Informations générales et contexte</i>	11
2. PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PERIODE	12
2.1. <i>Acquisition d'Agroholding Tornado</i>	12
3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	13
3.1. <i>Risques politiques en Ukraine</i>	13
3.2. <i>Risques liés à l'évolution de l'environnement juridique et fiscal</i>	14
3.3. <i>Risques liés aux variations des taux de change</i>	14
3.4. <i>Risques liés aux variations des prix des matières premières</i>	15
3.5. <i>Risques de liquidité pour le financement des cultures</i>	16
3.6. <i>Risques de contrepartie</i>	16
3.7. <i>Risques liés au rapatriement des capitaux</i>	16
4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES	17
4.1. <i>Test de dépréciation sur les actifs incorporels</i>	17
4.2. <i>Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture</i>	17
4.3. <i>Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres</i>	17
4.4. <i>Droit de préemption sur les locations de terrain</i>	18
4.5. <i>Juste valeur des immobilisations</i>	18
5. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE	18
5.1. <i>Remboursement anticipé d'obligations OSRANE en actions</i>	18
6. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	18
6.1. <i>Référentiel comptable</i>	18
6.2. <i>Consolidation</i>	20
6.3. <i>Conversion des devises</i>	21
6.4. <i>Immobilisations incorporelles</i>	22
6.5. <i>Immobilisations corporelles</i>	22
6.6. <i>Dépréciation des actifs non-financiers</i>	23
6.7. <i>Actifs et passifs financiers</i>	24
6.8. <i>Agriculture</i>	26
6.9. <i>Subventions publiques</i>	27
6.10. <i>Stocks</i>	28
6.11. <i>Capital social</i>	28
6.12. <i>Impôts courants et différés</i>	28
6.13. <i>Avantages du personnel</i>	30
6.14. <i>Provisions</i>	30
6.15. <i>Chiffre d'affaires</i>	31
6.16. <i>Contrats de location (le Groupe ayant la qualité de preneur de baux)</i>	31
6.17. <i>Rémunérations en actions</i>	32



7.	INFORMATION SECTORIELLE	33
8.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DROITS AU BAIL	34
9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35
10.	ACTIFS FINANCIERS	36
11.	STOCKS	37
12.	ACTIFS BIOLOGIQUES	38
13.	CLIENTS ET AUTRES CREANCES	40
14.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	41
15.	EMPRUNTS	41
16.	CAPITAL SOCIAL	43
17.	PROVISIONS	44
18.	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	44
19.	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	45
20.	PRODUITS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ORDINAIRES	46
21.	COUTS FONCTIONNELS / COUTS PAR NATURE	47
22.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	47
23.	RESULTAT FINANCIER NET	48
24.	RESULTAT PAR ACTION	49
25.	ENGAGEMENTS	50
	25.1. <i>Engagements financiers</i>	50
	25.2. <i>Engagements liés aux activités d'exploitation</i>	50
26.	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	51
27.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	52



Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

Actifs	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants		80 051	81 428
Immobilisations incorporelles	8	40 262	37 922
Immobilisations corporelles	9	39 427	43 070
Actifs financiers	10	219	245
Actifs biologiques	12	143	191
Impôts différés actifs		-	-
Actifs courants		67 751	52 498
Stocks	11	4 372	14 251
Actifs financiers	10	3 952	16 173
Actifs biologiques	12	51 177	14 491
Clients et autres créances	13	5 387	3 652
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	2 863	3 931
Total actifs		147 802	133 926
Passifs et capitaux propres	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Capitaux propres		67 077	69 462
Capital social	16	4 966	4 925
Prime d'émission	16	169 287	168 955
Autres réserves		(59 758)	(59 421)
Report à nouveau		(47 646)	(39 790)
Réserves de réévaluation		38 763	38 835
Écarts de conversion		(38 768)	(36 114)
Résultat net		233	(7 928)
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
Passifs non courants		8 827	14 460
Provisions	17	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	15	7 415	14 282
Dettes à long terme	18	1 243	-
Impôts différés passifs		169	178
Passifs courants		71 898	50 004
Provisions	17	350	-
Emprunts et dettes financières courants	15	44 166	40 265
Fournisseurs et autres créditeurs courants	18	25 814	8 277
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		1 568	1 462
Total passifs et capitaux propres		147 802	133 926



Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2016	Premier semestre 2015
Chiffre d'affaires	20	3 828	3 082
Écart de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	12	7 868	10 769
Coûts des ventes	21	(2 930)	(2 003)
Marge brute		8 766	11 848
Frais commerciaux, généraux et administratifs	21	(4 529)	(5 000)
Autres produits et charges	22	(118)	(700)
Résultat avant intérêts et impôts		4 119	6 148
Résultat financier net	23	(3 778)	(11 838)
Impôt sur les bénéfices		(108)	280
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		233	(5 410)
Résultat net d'impôt des activités cédées (imputable au Groupe)		-	-
Résultat net des activités poursuivies et cédées de la période (imputable au Groupe)		233	(5 410)
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
Résultat net de la période		233	(5 410)
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe (en milliers d'euros)		233	(5 410)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		225 805 236	158 487 092
Résultat par action (en euros par action)	24	0,00	(0,03)
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe après dilution (en milliers d'euros)		233	(5 410)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles		225 875 180	158 487 092
Résultat par action (en euros par action)	24	0,00	(0,03)



État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	<u>Premier semestre 2016</u>	<u>Premier semestre 2015</u>
Résultat net de la période	233	(5 410)
Éléments non-recyclables en résultat, net d'impôts	-	25 146
Plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles	-	25 146
Éléments recyclables en résultat, net d'impôts	(2 654)	(8 824)
Écarts de conversion	(2 654)	(8 824)
Résultat global total de la période	(2 421)	10 912



Tableau consolidé de variation des fonds propres

(en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Report à nouveau	Réserves de réévaluation ***	Écarts de conversion*	Total part du Groupe	Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	4 618	166 468	(101 199)	(39 940)	-	(23 378)	6 569	-	6 569
Émission de nouvelles actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Émission d'OSRANE**	-	-	42 290	-	-	-	42 290	-	42 290
Variation de périmètre	-	-	(3)	-	-	-	(3)	-	(3)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	25 146	(8 824)	16 322	-	16 322
Auto-détention	-	-	10	-	-	-	10	-	10
Résultat net de la période	-	-	-	(5 410)	-	-	(5 410)	-	(5 410)
Capitaux propres au 30 juin 2015	4 618	166 468	(58 902)	(45 350)	25 146	(32 202)	59 778	-	59 778
Émission de nouvelles actions**	307	2487	-	-	-	-	2794	-	2 794
Émission d'OSRANE**	-	-	1 666	-	-	-	1 666	-	1 666
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(2 197)	-	-	-	(2 197)	-	(2 197)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	13 839	(3 912)	9 927	-	9 927
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	150	(150)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	12	-	-	-	12	-	12
Résultat net de la période	-	-	-	(2 518)	-	-	(2 518)	-	(2 518)
Capitaux propres au 31 décembre 2015	4 925	168 955	(59 421)	(47 718)	38 835	(36 114)	69 462	-	69 462
Émission de nouvelles actions**	41	332	-	-	-	-	373	-	373
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(302)	-	-	-	(302)	-	(302)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(2 654)	(2 654)	-	(2 654)
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	72	(72)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	(35)	-	-	-	(35)	-	(35)
Résultat net de la période	-	-	-	233	-	-	233	-	233
Capitaux propres au 30 juin 2016	4 966	169 287	(59 758)	(47 413)	38 763	(38 768)	67 077	-	67 077

(*) Écarts de conversion

La forte dévaluation de la hryvnia ukrainienne au cours de l'année 2015 et du premier semestre 2016 a eu un impact significatif sur l'actif et le passif des États financiers consolidés.



L'impact négatif des écarts de conversion au premier semestre 2016 s'élève à **2 654 k€** et se décompose comme suit :

4 972 k€ de perte due aux prêts inter-entreprises accordés aux entités ukrainiennes dont les transactions sont libellées en USD et converties dans la devise fonctionnelle (hryvnia ukrainienne) au taux de change de clôture. Ces prêts ont été traités comme faisant partie de l'investissement net (cf. Note 23).

77 k€ de profit dû à l'écart de conversion par rapport au **bénéfice de l'exercice en cours** découlant de la différence entre les taux moyen et de clôture (28,50 UAH/EUR et 27,56 UAH/EUR, respectivement) ;

2 241 k€ de profit dû à la conversion des actifs nets à l'ouverture à un taux de clôture (27,56 UAH/EUR) différent du taux de clôture précédent (26,22 UAH/EUR) : le profit s'explique par le fait que les bénéfices non distribués des entités ukrainiennes sont négatifs.

(**) Émission d'OSRANE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Groupe a émis des OSRANE pour un montant total de 59,6 M€ (net de frais d'émission), ce qui s'est traduit par l'augmentation de 44,6 M€ des fonds propres (effet du remboursement anticipé compris). (cf. Note 2.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015).

(***) Réserves de réévaluation

Désigne la réévaluation des immobilisations, constatée dans les autres éléments du résultat global à hauteur de 39 M€ (cf. Note 2.4 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015).

(****) Excédent de réévaluation par rapport aux immobilisations cédées en 2015 et au S1 2016.



Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2016	Premier semestre 2015
Résultat net de la période		233	(5 410)
Amortissement des immobilisations		1 322	1 107
Provisions		350	-
Plus- ou moins-values de cession		10	(4)
Résultat financier net	23	3 778	11 838
Impôts différés et impôt sur les sociétés		108	(280)
Ajustements de la juste valeur des actifs biologiques et des stocks		-	-
Diminution de la juste valeur des actifs biologiques et des produits finis		(7 501)	(10 822)
Dépréciation des immobilisations	22	-	1 113
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		5	2
Marge opérationnelle		(1 695)	(2 456)
Variation sur compte fournisseurs et autres créditeurs* / ****		9 482	12 011
Variation de stocks		1 700	(823)
Variation d'actifs biologiques		(18 874)	(17 842)
Variation sur compte clients et autres créances**		4 724	5 667
Impôt sur les bénéfices de société		-	-
Variation du besoin en fonds de roulement		(2 968)	(987)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		(4 663)	(3 443)
Marge opérationnelle			
Acquisition de filiales	2.1	(343)	(413)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 188)	(810)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(10)	(29)
Acquisition d'immobilisations financières		(190)	(23)
Cession de filiales		-	-
Cession d'immobilisations corporelles		25	48
Cession d'immobilisations incorporelles		-	-
Cession d'immobilisations financières****		35	37
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(1 671)	(1 190)
Opérations de financement			
Achat / vente d'actions propres***		(35)	273
Émission d'OSRANE (nette de frais d'émission)		-	-
Diminution / (augmentation) des dépôts à terme garantis	10	10 258	(2 462)
Émission d'emprunts		73	9 102
Remboursement d'emprunts		(968)	(1 917)
Gains / (pertes) liés aux différences de change réalisées	23	615	(231)
Intérêts versés		(4 676)	(3 062)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		5 267	1 703
Incidences des variations de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		(1)	(876)
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 068)	(3 806)
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	14	3 931	5 415
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	14	2 863	1 609



* Dans le bilan consolidé, les créances clients au 30 juin 2016 comprennent les avances payées aux fournisseurs du Groupe en rapport avec les intrants de la récolte 2016. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des avances fournisseurs (flux de trésorerie positif / diminution des créances), égale à 436 k€ hors effet de change, est présentée sous la forme d'une variation des dettes fournisseurs.

** Dans le bilan consolidé, les dettes fournisseurs au 30 juin 2016 comprennent les avances reçues de la part de clients du Groupe au titre des livraisons censées intervenir à la fin de l'exercice financier 2016. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des avances clients (flux de trésorerie positif / diminution des dettes), égale à 6 220 k€ hors effet de change, est présentée sous la forme d'une variation des créances clients.

*** Au cours du premier semestre 2015, l'achat / la vente d'actions propres incluait 262 k€ d'entrées de trésorerie nette des frais d'émission d'OSRANE.

**** Compte tenu de la nature de l'opération, l'effet du règlement de la lettre de crédit de 924 k€ a été constaté dans la variation du besoin en fonds de roulement associée aux comptes fournisseurs et autres créditeurs.



Notes annexes aux États financiers consolidés

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe AgroGeneration (« AgroGeneration », « le Groupe » ou « la Société ») pour le semestre clos le 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 14 octobre 2016. Ces États financiers sont présentés en milliers d'euros pour tous les exercices financiers, sauf pour les résultats par action.

1. Périmètre de consolidation

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2016 comprennent les comptes d'AgroGeneration SA et de toutes les sociétés contrôlées par le Groupe, ainsi que ceux des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative. On se reportera à la Note 26 pour la Liste des sociétés consolidées.

Informations générales et contexte

AgroGeneration a été créée en mars 2007. La société-mère est une société anonyme (AgroGeneration SA) inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 494 765 951, dont les actions sont cotées sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris depuis le 1er mars 2010.

Le siège social est sis 3 rue de la Pompe, 75116 Paris.



2. Principaux événements survenus au cours de la période

2.1. Acquisition d'Agroholding Tornado

En février 2015, le Groupe a signé un accord général pour acquérir Agroholding Tornado. À la clôture de l'exercice 2015, estimant qu'un certain nombre de conditions n'étaient pas réunies, le Groupe a annulé l'accord. En juin 2016, le Groupe a annoncé que l'ensemble des conditions essentielles étaient cette fois remplies et a finalisé l'acquisition de 100 % des actions d'Agroholding Tornado.

Agroholding Tornado possède un silo à grains d'une capacité de stockage de 39 100 tonnes et fournit une palette complète de services de stockage de grains. L'acquisition permettra au Groupe de renforcer ses capacités de stockage.

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les résultats d'Agroholding Tornado pour le mois suivant la date d'acquisition.

L'acquisition est financée par les flux de trésorerie opérationnels, et sera payée de manière échelonnée jusqu'en décembre 2017. Au 30 juin 2016, le total des versements effectués au titre de l'acquisition se monte à 0,34 m€. L'acompte de 0,7 m€ versé en application du précédent contrat et déprécié au 31 décembre 2015 constitue, aux termes du contrat conclu au premier semestre 2016, une partie du prix d'acquisition (dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de 2015, l'acompte est constaté dans la variation du besoin en fonds de roulement associée aux comptes clients et autres créances).

La juste valeur des actifs et des passifs identifiables de Tornado à la date d'acquisition est indiquée ci-dessous :

(en milliers d'euros)

Répartition du prix d'acquisition

Juste valeur du montant payé (valeur actuelle des sorties futures de fonds)	3 765
Immobilisations corporelles	732
Clients et autres créances	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
Total actifs acquis	752
Autres dettes	-
Fournisseurs et autres créiteurs courants	(8)
Dettes à moins d'un an	-
Total passifs acquis	(8)
Juste valeur des actifs nets	744
Écart d'acquisition provisoire	3 021

L'écart d'acquisition constaté est essentiellement attribué aux synergies et aux autres bénéfices attendus de la combinaison des actifs et activités de Tornado et de ceux du Groupe.

L'allocation du prix d'acquisition est en cours au 30 juin 2016 et sera achevée dans un délai maximal de 12 mois à partir de la date d'effet du regroupement d'entreprises.



3. Gestion des risques financiers

3.1. Risques politiques en Ukraine

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Bien que l'économie ukrainienne soit réputée être une économie de marché, elle continue de présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition, parmi lesquelles de faibles niveaux de liquidités sur les marchés de capitaux, une inflation élevée et de forts déséquilibres des finances publiques et du commerce extérieur.

En 2015, la situation politique et économique de l'Ukraine a continué à se détériorer significativement. Conjugée aux tensions régionales, l'agitation politique et sociale, qui a débuté fin 2013 et s'est poursuivie en 2014, a conduit au rattachement de la République autonome de Crimée à la Russie, à un véritable conflit armé avec les séparatistes occupant en partie les régions de Donetsk et Lugansk, et en définitive, à une très forte détérioration des relations politiques et économiques entre l'Ukraine et la Fédération de Russie. Ces facteurs ont contribué au déclin des grands indicateurs économiques, au creusement du déficit budgétaire de l'État, à l'épuisement des réserves de change de la BNU et, par conséquent, à la poursuite de la dégradation des notes de crédit de la dette souveraine ukrainienne.

À l'heure actuelle, la situation politique et économique du pays s'améliore lentement. En l'absence d'activité militaire notable, la zone du conflit semble gelée. Par ailleurs, suite à un accord avec ses principaux créanciers, l'Ukraine a obtenu une nouvelle tranche de prêt de un (1) milliard d'USD de la part du FMI au mois de septembre, signe encourageant de redressement du pays.

Entre le 1er janvier 2016 et le 30 juin 2016, la hryvnia ukrainienne (« UAH ») s'est dépréciée d'environ 5 % par rapport à l'USD et d'environ 8 % par rapport à l'EUR, contre respectivement 35 % et 24 % pendant la même période en 2015, selon des calculs réalisés à partir des taux de change UAH/USD et UAH/EUR communiqués par la Banque nationale d'Ukraine (« BNU »). La BNU a mis en place des restrictions sur l'achat de devises étrangères et les règlements transfrontaliers et élargi les conditions imposant la conversion obligatoire des revenus en devises étrangères en hryvnia ukrainienne.

Les effets connus et estimables des événements précédents sur la situation financière et les résultats du Groupe au cours de l'exercice comptable ont été pris en compte en préparant les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le Gouvernement s'est engagé à orienter sa politique dans le sens d'une association avec l'Union européenne, à mettre en œuvre une série de réformes visant à résorber les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance publique, et à améliorer le climat d'investissement.

La stabilisation de l'économie ukrainienne dans un avenir proche dépend du succès des actions entreprises par le Gouvernement et de l'obtention d'un soutien financier continu de la part des bailleurs de fonds internationaux et des institutions financières internationales.

Le Groupe possède un certain nombre de filiales d'exploitation agricole dans l'oblast de Kharkiv, où, compte tenu de la stabilisation significative de la situation, le risque de durcissement de la confrontation et de conflit militaire est limité. Au 30 juin 2016, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 58,3 k€. En 2016, les semis du Groupe dans l'oblast de Kharkiv représentent une superficie de 63 147 ha.



La direction de la société surveille les évolutions actuelles de son environnement et prend les mesures appropriées pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.

3.2. Risques liés à l'évolution de l'environnement juridique et fiscal

À l'heure actuelle, l'Ukraine ne dispose pas d'un système juridique suffisamment développé pour lui permettre de stimuler et de consolider une économie de marché stable. Relativement récentes, ses lois fondamentales sont en outre sujettes à changement et souvent marquées par l'ambiguïté et l'incohérence : le cadre législatif ukrainien connaissant des évolutions rapides, une partie en sont ainsi encore au stade des discussions ou en voie d'adoption par le Parlement national.

L'ampleur des incertitudes s'explique également par la possibilité donnée aux différents organismes réglementaires de réinterpréter une loi applicable, en particulier dans le domaine de la fiscalité, en lui conférant parfois même un effet rétroactif. Le fait que l'efficacité du corpus législatif soit subordonnée à la mise en œuvre de décrets, qui restent pour la plupart encore à promulguer (ce qui crée des vides juridiques) ou l'ont déjà été mais dont le contenu diffère substantiellement des règles et des conditions établies par la loi correspondante, contribue à un manque général de clarté et fait naître de nombreux conflits entre entreprises et pouvoirs publics.

Rien ne garantit que l'environnement juridique et fiscal dans lequel la Société évolue gagnera en stabilité dans un futur proche. Tant que l'Ukraine continuera à élaborer son corpus de lois, certains textes législatifs en vigueur pourront subir des modifications et avoir un impact négatif sur la Société. À ce titre, et tel qu'indiqué dans la Note 6.12 (b), le régime spécial de TVA appliqué au secteur agricole ne devrait pas être prolongé au-delà de 2016.

3.3. Risques liés aux variations des taux de change

Les produits et charges du Groupe sont partiellement exposés aux variations des taux de change, en particulier de l'euro, du dollar américain et de la hryvnia.

Opérations en Ukraine

Le 9 juillet 2012, la Banque nationale d'Ukraine (BNU) a fixé le taux de change USD/hryvnia à 7,993 hryvnias pour 1 USD. Suite à la levée de cette mesure le 6 février 2014, la BNU a cessé de soutenir la hryvnia. Or, dans la conjoncture économique traversée par l'Ukraine, cette mesure a entraîné la chute du taux de change de la devise ukrainienne, qui a atteint 15,77 UAH/USD à la fin 2014. Au cours de l'année 2015 et du premier semestre 2016, la hryvnia a continué à baisser pour passer à 24,85 UAH/USD.

La dévaluation de la hryvnia par rapport à l'euro est conforme au taux de change EUR/USD.

La législation ukrainienne concernant la hryvnia interdit l'utilisation de la plupart des instruments de couverture de taux de change disponibles dans d'autres pays. Les options, futures, forwards et swaps ne peuvent ainsi pas être utilisés en hryvnia. AgroGeneration se voit par conséquent dans l'impossibilité de couvrir activement son exposition aux fluctuations de la hryvnia sur les marchés financiers.



Le Groupe bénéficie néanmoins naturellement d'une couverture partielle contre le risque de taux de change USD/hryvnia. En effet, même s'ils sont libellés en UAH, les revenus tirés des récoltes, mais aussi certains coûts (semis, produits chimiques, pesticides, etc.) supportés par le Groupe dans le cadre de ses activités en Ukraine sont influencés par l'état du marché mondial des matières premières (où les transactions sont réalisées en USD). Dans le cas où le prix local ne s'ajuste pas automatiquement à ceux du marché international, le Groupe dispose de capacités de stockage suffisantes pour retarder ses ventes.

Enfin, le risque de change lié aux passifs libellés en USD affectés au financement des cultures est partiellement atténué par la réalisation de certaines ventes à l'export en USD.

Dettes financières

Analyse de la sensibilité au risque de taux d'intérêt

Si les taux d'intérêt (pour les emprunts à taux variable comme pour ceux à taux fixe) au 30 juin 2016 avaient été plus élevés / plus bas de 10 points de base, toutes les autres variables restant constantes, la charge d'intérêt du semestre aurait été plus élevée / plus faible de 497 k€ (2015 : 528 k€).

Analyse de la sensibilité aux taux de change des devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2016 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

Si, au 30 juin 2016, la hryvnia avait diminué / augmenté de 10 % vis-à-vis du dollar, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice avant impôt du semestre aurait été plus faible / plus élevé de 3 768 k€.

3.4. Risques liés aux variations des prix des matières premières

En raison de son niveau de production de céréales, le Groupe est exposé aux fluctuations des prix des récoltes.

Depuis quelques années, les marchés agricoles se caractérisent par une forte volatilité des prix, qui dépendent des prix mondiaux, eux-mêmes principalement formés sur les bourses de produits agricoles. Les principaux facteurs affectant les prix sont les facteurs climatiques, les niveaux des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que le caractère saisonnier de la demande.

Le marché des denrées agricoles en Ukraine est soumis aux fluctuations des prix des denrées agricoles sur les marchés internationaux. Il est également soumis aux conditions de la demande locale et aux capacités d'exportation de l'Ukraine, en particulier lorsque des politiques de quotas sont établies, comme cela a été le cas en 2010. L'Ukraine étant membre de l'Organisation mondiale du commerce, ces quotas ne peuvent être qu'exceptionnels et de durée limitée, et justifiés uniquement par une réduction importante de la production à l'échelle du pays. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé ses propres capacités de stockage, qui lui permettent de mieux gérer la cadence de commercialisation de sa production.

Le Groupe se couvre contre le risque lié aux prix en faisant des ventes à terme en Ukraine (ventes à prix fixe avec livraison à terme, libellées en dollars américains) au cours des mois précédant la récolte, de façon



à verrouiller sa marge. Son objectif est d'être couvert à un taux d'environ 30 à 40 % de sa production préalablement à la récolte.

3.5. Risques de liquidité pour le financement des cultures

Les principaux risques de liquidité découlent du caractère saisonnier de la production agricole. Les frais et les fonds de roulement nécessaires atteignent un pic au printemps, avant la récolte. Les entrées de trésorerie, elles, se concentrent dans la deuxième moitié de l'année, après la récolte. Le Groupe surmonte ce caractère saisonnier en étendant sa propre capacité d'entreposage, ce qui lui permet de vendre sa production toute l'année. De plus, l'équipe de direction contrôle le risque de liquidité en surveillant les indicateurs de performance clés, en particulier ceux concernant les flux de trésorerie.

Les sociétés doivent faire face à des problèmes de liquidité importants, en raison de la médiocrité des sources d'investissements étrangers et du faible niveau de la capacité d'emprunt auprès du système bancaire national.

Le Groupe poursuit sa collaboration avec la banque privée ukrainienne Alfa-Bank Ukraine, qui a octroyé une ligne de crédit renouvelable de 35 M\$ affectée au financement des cultures jusqu'en 2019 sous réserve de révision annuelle, mobilisable en plusieurs tranches. Ce montant sera libéré par tranches successives, dont les premières tranches pour un total de 21m\$ sont attendues d'ici décembre 2016.

Outre les éléments précédents, le Groupe fait appel à d'autres sources de financement, comme les paiements anticipés de contrats à terme et le recours à des billets à ordre garantis et au report des échéances de remboursement auprès de certains fournisseurs d'intrants. Ces instruments complémentaires apportent davantage de souplesse pour mener à bien les opérations habituelles pendant la saison des récoltes.

3.6. Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé à des risques de crédit à travers sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, qui sont conservés sur des comptes à vue et auprès d'institutions financières, et ses crédits fournisseurs et créances clients, qui incluent les engagements envers des tiers. Les risques liés aux créances ne résident dans aucune contrepartie particulière. Bien que la société bénéficie de lignes de crédit de la part de nombreux fournisseurs d'intrants pendant la saison, aucune ligne de crédit n'est garantie au préalable dans la mesure où le Groupe gère ses positions au cas par cas. Le Groupe travaille prioritairement avec des banques et des institutions financières détenues par de grands groupes internationaux.

3.7. Risques liés au rapatriement des capitaux

Les risques liés au rapatriement des capitaux proviennent des investissements réalisés par le Groupe dans ses filiales ukrainiennes. A ce jour, les groupes étrangers sont en mesure de rapatrier leur capital à travers des paiements de dividendes ou à travers le remboursement de prêts d'actionnaires sans implication fiscale. AgroGeneration finance la plupart de ses investissements en Ukraine grâce à des prêts d'actionnaires, généralement par l'intermédiaire de ses entités chypriotes. Les risques liés au rapatriement



de capitaux sont liés à ces investissements. L'évolution de l'environnement politique en Ukraine ou à Chypre pourrait conduire à des restrictions sur le rapatriement des capitaux investis dans ce pays.

4. Principaux jugements et estimations comptables

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaire résumés impose le recours à certaines évaluations de comptabilité critiques. Il exige aussi que la Direction fasse preuve de discernement dans l'application des méthodes de comptabilité du Groupe. Les domaines impliquant un haut degré de jugement ou de complexité, à savoir ceux dans lesquelles hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont les suivants.

Les estimations et les jugements sont en permanence évalués en s'appuyant sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs jugés raisonnables eu égard aux circonstances.

4.1. Test de dépréciation sur les actifs incorporels

Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture du bilan et à chaque fois qu'il y a des indices de dépréciation. Le résultat de cet exercice est très sensible à certaines hypothèses (coût moyen pondéré du capital, fluctuation du prix des matières premières (cf. Note 8 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015)).

4.2. Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture

À chaque date de clôture du bilan, les actifs biologiques du Groupe sont évalués à leur juste valeur moins les coûts de vente. Cette juste valeur des actifs biologiques varie en fonction des conditions climatiques pendant la croissance et la récolte, du potentiel de rendement et de l'évolution des prix. Tout changement de ces estimations pourrait conduire à un changement important dans le compte de résultat. Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2016 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 6001 k€.

Les produits agricoles récoltés par le Groupe et comptabilisés en « Produits agricoles » sont tout d'abord évalués à leur juste valeur à la date de la récolte. Ils sont ensuite réévalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur et la valeur nette réalisable à la date de clôture du bilan. La valeur utilisée pour les produits agricoles dans l'estimation de la juste valeur au moment de la récolte, et retenue par conséquent pour la valeur nette réalisable à la date de clôture du bilan, est déterminée à partir des prix réels diminués des coûts de vente au point de récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

4.3. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres

Le Groupe mesure le coût des rémunérations en actions accordées aux salariés en fonction de leurs justes valeurs à la date d'attribution. La juste valeur s'obtient en utilisant la méthode la plus adaptée à l'octroi des actions, ce qui dépend des termes et conditions spécifiques à cet octroi. Cela implique aussi de choisir les paramètres appropriés pour la méthode employée et de faire des hypothèses, en particulier concernant la



durée de vie de l'option, la volatilité et le rendement de l'action. Les hypothèses et la méthode utilisées pour les rémunérations en actions au sein du Groupe sont détaillées dans la Note 26 « Paiements fondés sur des actions ».

4.4. Droit de préemption sur les locations de terrain

Compte tenu du moratoire sur la vente de terres arables en Ukraine, concernant aussi bien les Ukrainiens que les non-résidents, il a été décidé de comptabiliser les baux fonciers en locations simples et de ne pas prendre en compte les droits préemptifs d'acquisition des terres au terme du bail dans l'évaluation de la qualification du bail. Le moratoire sera levé seulement après adoption des lois sur le cadastre d'État et le marché foncier. Cette échéance a déjà été repoussée à plusieurs reprises, et le Groupe conserve cette méthode de comptabilisation en l'absence d'information relative à une levée effective du moratoire.

4.5. Juste valeur des immobilisations

À compter du 1^{er} janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation de ses immobilisations corporelles situées en Ukraine, telles que les bâtiments, constructions, machines, équipements et autres.

En vertu de ce modèle, les immobilisations sont comptabilisées à leur juste valeur, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. Une dépréciation est constatée au compte de résultat, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.

L'estimation de la juste valeur des immobilisations exige le recours au jugement et la formulation d'hypothèses. Un évaluateur indépendant a estimé la juste valeur des bâtiments, constructions, machines, équipements et autres immobilisations situées en Ukraine au 31 décembre 2015.

5. Événements postérieurs à la date de clôture

5.1. Remboursement anticipé d'obligations OSRANE en actions

Le 30 septembre 2016, certains porteurs d'OSRANE ont opté pour un remboursement anticipé. Par conséquent, 4 051 obligations subordonnées OSRANE ont été échangées contre 858 812 actions. Le capital social d'AgroGeneration se compose de 100 173 448 actions.

6. Principales règles et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées sont résumées ci-dessous.

6.1. Référentiel comptable

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2016 sont préparés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire », adoptée par l'Union européenne. Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement des états financiers annuels



complets et doivent être lus conjointement avec les États financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

En vertu d'IAS 34, les Notes annexes aux présents États financiers consolidés intermédiaires résumés sont destinés à :

- mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers États financiers consolidés publiés au 31 décembre 2015 ;
- inclure de nouvelles informations comptables et financières sur les événements et transactions significatifs survenus pendant la période.

À la seule exception des normes, des interprétations et des amendements entrés en vigueur au 1er janvier 2016, les principes comptables régissant la préparation des États financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux ayant servi à celle des États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015. Ils ont été établis conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016.

(a) Normes et modifications d'application obligatoire dans l'Union européenne pour l'exercice financier clos au 30 juin 2016

- Amendements à la norme IAS 19 : Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel
- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2010-2012
- Amendements aux normes IAS 16 et IAS 41 : Agriculture : actifs biologiques producteurs (publiés le 30 juin 2014)
- Amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables (publiés le 12 mai 2014)
- Amendements à la norme IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune
- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2012-2014
- Amendements à la norme IAS 1 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à la norme IAS 27 : Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels

L'application de ces normes et amendements n'a eu aucun impact significatif sur les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2016.

(b) Normes et interprétations publiées par l'IASB mais pas encore approuvées par l'Union européenne

- IFRS 14 Comptes de report réglementaires
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
- IFRS 9 Instruments financiers
- IFRS 16 Contrats de location



- Amendement aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement : application de l'exception à la consolidation
- Amendements aux normes IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Amendements à la norme IAS 12 : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes
- Amendements à la norme IAS 7 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à la norme IFRS 2 : Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

L'impact potentiel des normes précédentes fait actuellement l'objet d'un examen.

6.2. Consolidation

(a) Filiales

Toutes les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Par contrôle, on entend la situation dans laquelle sont réunies les conditions suivantes :

- la détention du pouvoir sur la filiale ;
- l'exposition, ou des droits, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale ;
- la capacité à influencer sur le montant des rendements obtenus.

Si les faits et les circonstances donnent à penser que l'une des trois composantes du contrôle répertoriées ci-dessus a changé, le Groupe procède à une nouvelle analyse pour savoir s'il contrôle toujours l'entité. La consolidation d'une filiale débute au moment où le Groupe en acquiert le contrôle et cesse lorsqu'il en perd le contrôle. Au 30 juin 2016, le Groupe n'exerce de contrôle conjoint sur aucune des entités de son périmètre de consolidation.

L'ensemble des soldes et transactions intra-Groupe, de même que les produits, charges et plus-/moins-values latentes inclus dans la valeur comptable nette des actifs et résultant de transactions intra-Groupe, sont éliminés en totalité.

(b) Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales auprès de tiers (qui, au sens des IFRS, constituent des regroupements d'entreprises) sont constatées selon la méthode d'acquisition. À l'acquisition, l'actif, le passif et le passif éventuel d'une filiale sont évalués à leur juste valeur.

L'écart d'acquisition se définit quant à lui comme l'excédent de la contrepartie transférée, du montant des intérêts minoritaires dans la filiale acquise et de la juste valeur de l'éventuelle participation auparavant détenue par le Groupe dans la filiale acquise sur la valeur nette des montants d'éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel à la date d'acquisition.



Dans le cas où, après réévaluation, les éléments identifiables de l'actif net attribuables au Groupe dépassent le coût de l'acquisition, la différence est constatée dans le Compte de résultat des États financiers consolidés comme un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

6.3. Conversion des devises

(a) *Devise fonctionnelle et devise de présentation*

Les éléments inclus dans les États financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise utilisée dans leur environnement économique respectif (« devise fonctionnelle »).

La devise fonctionnelle de la société-mère et des filiales chypriotes est l'euro (EUR), celle des filiales ukrainiennes la hryvnia (UAH).

La devise de présentation des États financiers consolidés est l'euro (EUR).

(b) *Transactions en devises étrangères*

Les opérations en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant de l'exécution de ces transactions et de la conversion en devise fonctionnelle au jour de clôture des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont enregistrés en produits et charges financiers au compte de résultat, à l'exception des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

Les prêts intra-groupe à long terme accordés à une société étrangère et dont aucun remboursement n'est prévu ou probable dans un avenir proche sont classés en investissement net dans la société étrangère.

Si une filiale ayant le statut de société étrangère rembourse un prêt d'investissement net sans que cela n'entraîne de variation proportionnelle du pourcentage de participation de la société-mère, l'écart de conversion cumulé n'est pas reclassé des autres éléments du résultat global au compte de résultat.

(c) *Conversion des États financiers exprimés en devise étrangère*

Les comptes de résultat et les bilans de toutes les entités du Groupe qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation (aucune n'ayant pour monnaie celle d'une économie hyper-inflationniste au 30 juin 2016) sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- les actifs et les passifs du bilan sont convertis au taux de change de la date de clôture ;
- les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction considérée (pour des raisons pratiques, le Groupe convertit les éléments de produits et de charges de chaque période présentée dans les états financiers en appliquant le taux de change moyen calculé au cours de la période comptable correspondante, si le résultat de la conversion ainsi réalisée se rapproche raisonnablement de celui obtenu en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la conversion),
- les écarts de change résiduels sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres.



Le taux de change appliqué à la conversion des États financiers des filiales ukrainiennes est le suivant :

Taux de change pour 1 €	30 juin 2016		31 décembre 2015		30 juin 2015	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Hryvnia ukrainienne (UAH)	28,4989	27,5635	24,1905	26,2231	23,7448	23,5414
Dollar américain (USD)	1,1160	1,1090	1,1110	1,0926	1,1193	1,1202

Les taux utilisés pour la hryvnia et le dollar américain sont ceux qui sont en vigueur à la Banque nationale d'Ukraine (« BNU »).

Les écarts de change sur un élément monétaire faisant partie de l'investissement net de l'entité présentant les États financiers dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres en compte de résultat lors de la sortie partielle ou totale de l'investissement net.

L'écart d'acquisition et les ajustements de la juste valeur constatés lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés en actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de change de clôture.

6.4. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées sont les écarts d'acquisition et les droits au bail. Elles ont été comptabilisées dans le cadre du processus de regroupement de sociétés.

Après sa première comptabilisation, l'écart d'acquisition est constaté à sa valeur initiale déduction faite du cumul des éventuelles dépréciations.

Après leur première comptabilisation, les droits au bail sont constatés à leur valeur initiale déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements.

L'amortissement des droits au bail est calculé par la méthode linéaire, en utilisant la durée de vie résiduelle moyenne jusqu'au terme du contrat de location. Au 30 juin 2016, le terme résiduel moyen d'amortissement des droits au bail est de 6 ans.

6.5. Immobilisations corporelles

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses immobilisations corporelles situées en Ukraine. Selon ce modèle les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur juste valeur diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures.

Il sera procédé à une réévaluation avec une régularité suffisante pour s'assurer que la valeur comptable ne diffère pas substantiellement de celle qui serait déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs immobilisés. Les coûts ultérieurement capitalisés comprennent les dépenses



importantes engagées pour les améliorations et les remplacements qui allongent la durée de vie utile des actifs ou en augmentent la capacité de génération de revenus. Toutes les autres réparations et travaux de maintenance sont comptabilisés en résultat pendant l'exercice comptable sur lesquels ils sont supportés. La valeur nette des composants à durée de vie limitée qui ont été remplacés est retirée de l'immobilisation corporelle.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée :

- Bâtiments : 10 à 55 ans
- Machines et outillages : 5 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 30 ans

Les installations techniques sont composées de matériel de production agricole immobile, essentiellement les séchoirs et les nettoyeurs. Les machines et les véhicules incluent d'autres équipements agricoles mobiles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, semoirs, camions, etc.).

Leur durée d'utilité est réexaminée, et ajustée si nécessaire, à la clôture de chaque exercice. L'impact d'une variation par rapport à une estimation précédente est comptabilisé de manière prospective en changement d'estimation comptable.

La plus- ou moins-value réalisée sur la vente ou la cession d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et est constatée dans le compte de résultat.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directement liés à la construction des immobilisations corporelles, y compris la valeur constatée de manière appropriée des frais généraux variables directement attribuables à leur construction. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties. L'amortissement des immobilisations en cours commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés, c'est-à-dire à partir du moment où ils se trouvent dans le lieu et l'état qui leur sont nécessaires pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction.

A l'occasion de la vente ou du retrait des actifs réévalués, l'écart positif de réévaluation figurant dans les écarts de réévaluation sont reclassés en report à nouveau. Aucun reclassement n'est effectué entre l'écart de réévaluation et le report à nouveau sauf quand un actif est retiré du bilan.

6.6. Dépréciation des actifs non-financiers

Les actifs non-financiers autres que l'écart d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstances donne à penser que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif, diminuée des frais de



vente, et de sa valeur d'utilité. Aux fins d'évaluer la perte de valeur, les actifs sont regroupés au plus bas niveau auquel il est possible d'identifier des flux futurs distincts (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat sauf si l'actif concerné a fait l'objet d'une réévaluation, auquel cas la perte de valeur est classée comme une diminution de l'écart de réévaluation.

6.7. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont constatés lorsqu'une entité du Groupe devient partie aux dispositions contractuelles des instruments financiers. Les instruments financiers sont répartis entre les catégories suivantes :

- les actifs financiers et passifs financiers constatés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- les actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des instruments non dérivés qui sont désignés comme devant appartenir à cette catégorie ou ne sont classés dans aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non-courants, à moins que la direction n'entende les céder dans les douze (12) mois suivant la date de clôture.
- prêts et créances : il s'agit des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, à moins que l'échéance ne soit postérieure de plus de douze (12) mois à la date de clôture (auquel cas, ils sont classés en actifs non-courants). Les prêts et créances sont classés dans les comptes clients et autres créances au bilan ;
- les autres passifs financiers.

La classification dépend de la nature et de la finalité des actifs financiers ou des passifs financiers et est déterminée au moment de la constatation initiale.

Les actifs financiers et passifs financiers sont initialement mesurés à leur juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission des actifs financiers ou des passifs financiers (autres que les actifs financiers et passifs financiers constatés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat) sont ajoutés à ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, selon le cas, lors de leur comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers constatés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La méthode du taux d'intérêt effectif permet de calculer le coût amorti d'un instrument financier et d'affecter les intérêts créditeurs au cours de la période considérée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus formant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.



Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers autres que les actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(a) Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances clients, qui ne portent aucun intérêt, sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les provisions pour créances douteuses sont constatées dans le Compte de résultat consolidé lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation de l'actif. La provision constatée se définit comme la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale.

Les créances clients dont le recouvrement est prévu dans un délai inférieur ou égal à un an (ou dans le cycle d'exploitation habituel des activités, si sa durée est supérieure) sont classées en actifs courants. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées en actifs non-courants.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des dépôts bancaires à vue et des autres placements à court terme très liquides assortis d'échéances initiales inférieures ou égales à trois (3) mois.

Pour les besoins de l'établissement de l'état des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis tel qu'indiqué ci-dessus et diminués des découverts bancaires.

(c) Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(d) Emprunts bancaires et autres dettes non-courantes

Les emprunts portant intérêt et les autres dettes non-courantes sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et le montant réglé ou remboursé est constatée au cours de la période des emprunts et comptabilisée en charges financières.

Les emprunts sont classés en passifs courants, à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel d'en différer le remboursement pendant au moins douze (12) mois après la date de clôture des comptes.



6.8. Agriculture

(a) Définitions

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe aux activités agricoles sont basées sur la norme IAS 41 « Agriculture ».

L'activité agricole se définit comme la transformation biologique d'actifs biologiques en produits agricoles ou en autres actifs biologiques.

Le Groupe classe les actifs biologiques en deux catégories : cultures dans les champs et bétail.

Les produits agricoles sont les produits de la récolte des actifs biologiques du Groupe et des produits tirés de l'élevage, à savoir, soit des céréales récoltées, soit du lait, de la viande ou d'autres produits d'élevage.

Le Groupe comptabilise un actif biologique ou un produit agricole lorsqu'il contrôle l'actif sous l'effet des événements passés et qu'il est probable que les avantages économiques futurs procurés par l'actif reviennent au Groupe et que la juste valeur du coût de l'actif peut être mesurée de manière fiable.

(b) Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture à leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et la plus- ou moins-value en résultant portée au compte de résultat. Les coûts de vente comprennent l'ensemble des coûts nécessaires pour vendre les actifs, y compris ceux qui le sont pour les mettre sur le marché.

Les actifs biologiques sont comptabilisés à la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente d'actifs évalués en appliquant un taux déterminé par le marché. L'objectif du calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus est de déterminer la juste valeur d'un actif biologique. La différence entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et les coûts de production totaux est affectée aux actifs biologiques détenus en stock à chaque date de clôture et traitée en ajustement de la juste valeur.

Compte tenu de la méthode précédente, les principaux groupes d'actifs biologiques sont comptabilisés comme suit :

(i) Cultures dans les champs

La juste valeur des cultures dans les champs est déterminée à partir des flux de trésorerie actualisés découlant de la vente des récoltes, et assortie d'une provision constituée au titre des coûts à engager et des risques à supporter pendant les étapes restantes du processus de transformation.

La juste valeur des Actifs biologiques de culture est déterminée, en plus d'autres estimations, d'après les conditions météorologiques, la qualité des sols, le potentiel de croissance, les rendements, les conditions de récolte et l'évolution des prix.

Au 30 juin 2016, le Groupe avait identifié le marché principal de chaque type d'actif biologique de culture ; il en mesure la juste valeur en se fondant sur ce qui suit :

pour la détermination des prix



- Évaluation par la Direction des futurs prix à la date de la récolte, rapprochés du prix FOB ukrainien ou des prix ajustés sur les marchés occidentaux, à la date de clôture du bilan. Ces prix ont été réduits des coûts de livraison FOB et des coûts de transport.

pour la détermination des rendements

- Évaluation par la Direction des rendements futurs des récoltes à partir des données les plus pertinentes et les plus récentes tirées d'études de récolte effectuées dans les champs.

Étant donné la nature de ces paramètres entrants, la juste valeur des actifs biologiques est classée au Niveau 3 défini par la norme IFRS 13. Tout changement d'une de ces évaluations peut se traduire par la constatation de changements importants des justes valeurs dans le compte de résultat.

(ii) Animaux d'élevage

La juste valeur des animaux d'élevage est déterminée à partir du prix de marché des animaux d'élevage d'âge similaire, de leur race et de leur valeur génétique. Le bétail, dont le prix ou la valeur déterminés sur le marché ne sont pas connus et dont les autres estimations de la juste valeur sont clairement considérées comme n'étant pas fiables, est comptabilisé à la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente d'actifs évalués en appliquant un taux avant impôt déterminé par le marché.

Les actifs biologiques sont constatés en tant qu'actifs à court terme ou actifs immobilisés en fonction de leur cycle d'exploitation par le Groupe.

(c) Produits agricoles

Les produits agricoles récoltés par le Groupe sont comptabilisés initialement au jour de la récolte à leur juste valeur diminuée des coûts de vente au moment de la récolte. Par la suite, ils sont comptabilisés en stocks en tant que « Produits agricoles » et valorisés à la valeur la plus faible de la juste valeur à la date de la récolte et de la valeur nette réalisable. Cette valorisation à la valeur nette réalisable est comptabilisée sous la forme d'une dépréciation de stock (« Variation de la juste valeur des produits finis », cf. Note 12).

La juste valeur et la valeur nette réalisable des produits agricoles à la date de la récolte sont déterminées à partir des prix réels diminués des coûts de vente à la date de la récolte et à partir des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

(d) En-cours (stocks d'en-cours)

Sont considérés comme des en-cours les coûts de préparation des sols qui, à la date de clôture, n'ont pas été semés (cas des semis de printemps en Ukraine : maïs, soja, tournesol, etc., valorisés au 30 juin). Ces coûts de préparation des sols sont évalués sur la base des coûts historiques engagés par le Groupe.

6.9. Subventions publiques

Les subventions publiques non conditionnées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises.

Si une subvention publique est conditionnée, le Groupe l'enregistre en résultat lorsque les conditions relatives à son obtention sont réunies (subventions environnementales d'aide locale) et tant que l'aide reçue est constatée au passif (Cf. Note 6.12 (b)).



6.10. Stocks

(a) *Matières premières et autres fournitures*

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette réalisable. Les coûts comprennent les matières premières et, le cas échéant, les charges directes de main-d'œuvre et les frais généraux supportés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût est calculé à partir de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts à engager pour la mercatique, la vente et la distribution.

(b) *Produits finis (produits agricoles)*

Cf. note 6.8 (c) – Agriculture.

(c) *En-cours*

Cf. note 6.8 (d) – Agriculture.

6.11. Capital social

Les actions ordinaires sont classées en fonds propres. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de nouvelles actions ou à l'exercice de nouvelles options sont imputés directement en capitaux propres en déduction de la prime d'émission, nette de tous les effets fiscaux.

6.12. Impôts courants et différés

(a) *Régime fiscal général*

La charge d'impôt courant est calculée sur la base des législations fiscales en vigueur ou en vigueur en substance à la date de clôture dans les pays où les sociétés du Groupe opèrent et génèrent un résultat taxable.

Le taux d'imposition applicable au 30 juin 2016 est de 33,33 % en France, 18 % en Ukraine (voir (b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine) et 12,5 % à Chypre.

L'impôt différé est déterminé sur la base du taux d'imposition et de la réglementation fiscale en vigueur ou en vigueur en substance à la date de clôture et qui sont susceptibles d'être appliqués lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles découlant de l'écart entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant dans les états financiers consolidés et la base fiscale correspondante dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement constatés pour toutes les différences temporelles imposables, et les actifs d'impôts différés comptabilisés dans la mesure où existe un bénéfice imposable sur lequel peuvent s'imputer les différences temporelles déductibles.



Toutefois, l'impôt différé n'est pas constaté si, lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif à la date d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, cette transaction n'a pas d'implication pour le résultat comptable ou pour le résultat imposable.

L'impôt différé est comptabilisé en produit ou en charge au compte de résultat, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments directement crédités ou débités dans les capitaux propres, auquel cas, il est également enregistré en capitaux propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à la fin de chaque période comptable et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que les bénéfices imposables soient suffisants pour permettre la réalisation de tout ou partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque :

- le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés pour les actifs d'impôts courants et les passifs d'impôts courants ;
- le Groupe a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément ;
- Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale au cours de chaque période future durant laquelle il est prévu de régler ou de récupérer des passifs et des actifs d'impôts différés d'un montant significatif.

(b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine

En Ukraine, une société est automatiquement considérée comme un producteur agricole si au moins 75 % de ses revenus de l'année fiscale précédente proviennent de la vente de produits agricoles. Dans ce cas, une société agricole bénéficie du régime spécial d'impôt sur les sociétés et du régime de TVA privilégié décrits ci-après.

- Impôt sur les sociétés : les entreprises agricoles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu des sociétés mais à un impôt foncier qui est calculé sur la base d'un pourcentage de la valeur des terrains servant à la production agricole. Les coûts apparentés correspondants sont classés dans le poste « Coût des ventes ».
- Régime de TVA privilégié :
 - Les dépenses sur les recettes et les actifs sont comptabilisés hors TVA, sauf si la TVA encourue lors de l'achat de biens ou de services n'est pas récupérable auprès de l'administration fiscale, auquel cas, elle est comptabilisée comme faisant partie du prix d'achat des biens ou comme faisant partie de la dépense applicable. Les créances, les dettes, les paiements à l'avance effectués et les avances reçues sont comptabilisés TVA incluse.
 - Le montant net de TVA récupérable ou payable à l'administration fiscale est inclus comme faisant partie d'autres actifs à court terme ou passifs à court terme dans le bilan.
 - Les entités éligibles au régime de TVA privilégié transfèrent la TVA nette payable sur des comptes bloqués spéciaux et sont autorisées à utiliser les fonds accumulés sur ces comptes pour l'achat de biens et de services liés à leurs activités agricoles, au lieu de reverser ces sommes au budget de l'État, comme cela est exigé pour les autres contribuables. En même temps, ces entités ne sont pas autorisées à demander un crédit de TVA net pour un



remboursement sur le budget de l'État. Le montant net de TVA payable, établi au niveau de l'entité, est comptabilisé en recette différée sur les subventions gouvernementales dans le bilan jusqu'au moment où l'entité en question encourt des dépenses admissibles, date à laquelle il est constaté dans le compte de résultat en tant que recette provenant de subventions gouvernementales.

- Le 24 décembre 2015, le Parlement d'Ukraine a adopté la « Loi portant modification du Code fiscal de l'Ukraine et certains autres actes législatifs de l'Ukraine ayant pour effet de maintenir l'équilibre des recettes budgétaires en 2016 ». Les évolutions fiscales sont entrées en vigueur au 1er janvier 2016. En vertu de la Loi, le régime de TVA privilégié applicable aux sociétés agricoles prendra fin au 1er janvier 2017. Bien qu'il reste en vigueur pendant l'exercice 2016, les producteurs agricoles ne peuvent plus désormais conserver que 15 % de la TVA nette payable sur le compte spécial, contre 100 % en 2014 et 2015.

Parmi les 26 entités juridiques contrôlées par le Groupe en Ukraine au 30 juin 2016, 15 sont actives dans la production agricole et éligibles aux dispositions fiscales spécifiques réservées en 2016 aux entreprises agricoles d'Ukraine.

6.13. Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Le Groupe n'a aucun régime de retraite significatif. Les cotisations versées aux caisses de retraite locales sont traitées en régime à cotisations définies.

(b) Indemnités de fin de contrat

Les indemnités de fin de contrat sont exigibles chaque fois que le contrat de travail d'un salarié est résilié par le Groupe avant l'âge légal de départ en retraite ou qu'un salarié accepte un départ volontaire en échange de leur versement. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il s'est manifestement engagé, soit à résilier le contrat de travail de salariés conformément à un plan formel détaillé sans aucune possibilité de retrait, soit à accorder des indemnités de fin de contrat à titre d'incitation à un départ volontaire. Le montant des indemnités arrivant à échéance plus de douze (12) mois après la date de clôture est actualisé.

6.14. Provisions

Une provision doit être constituée si le Groupe en a l'obligation (juridique ou implicite) au titre d'un événement antérieur et qu'il est à la fois probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation puisse donner lieu à une estimation fiable. Les futures pertes opérationnelles ne donnent lieu à la constitution d'aucune provision.



6.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente les produits des activités ordinaires. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens ou de services dans le cadre des activités ordinaires du Groupe.

Les produits des activités ordinaires présentés pour les activités ukrainiennes du Groupe ne comprennent pas la TVA collectée sur les ventes (autres produits d'exploitation) réalisées par les entités bénéficiant du régime fiscal dérogatoire des sociétés agricoles dans ce pays (Note 6.12 (b)).

Ces mêmes produits des activités agricoles sont présentés nets des remises, rabais et ristournes, et après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors qu'il est probable que les avantages économiques reviennent au Groupe et que son montant puisse être évalué de manière fiable.

Les critères spécifiques suivants doivent également être réunis avant toute comptabilisation du chiffre d'affaires :

- Vente de biens et de produits finis : le chiffre d'affaires est comptabilisé si les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens à revendre et des produits finis ont été transférés à l'acheteur, que le montant du chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable et que le Groupe ne continue à être impliqué ni dans la gestion telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés. Le transfert des risques, qui intervient au moment de la livraison ou de l'expédition, varie selon les dispositions du contrat passé avec le client.
- Fourniture de services : le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la période comptable au cours de laquelle les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires du Groupe provient pour l'essentiel de la vente de produits agricoles

6.16. Contrats de location (le Groupe ayant la qualité de preneur de baux)

Les contrats de location pour lesquels une fraction significative des risques et des avantages associés à la propriété sont retenus par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués dans le cadre de contrats de location simple (nets de toute prime versée par le bailleur) sont comptabilisés en résultat en appliquant une méthode d'amortissement linéaire pendant la durée du contrat de location.

Les contrats de location pour lesquels les risques et avantages associés à la propriété sont en substance transférés au Groupe en tant que preneur du bail sont classés en contrats de location-financement. Au commencement du contrat de location, le Groupe comptabilise l'actif acquis aux termes du contrat de location-financement (cf. note 9) et la dette relative (cf. note 15) dans son État de situation financière pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante envers le bailleur est inscrite à l'état consolidé de la situation financière dans les dettes découlant d'un contrat de location-financement. Les loyers versés sont répartis entre les charges financières et la réduction des dettes locatives de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant de la dette. Les frais financiers sont constatés directement dans le compte de résultat consolidé et classés en charges financières. Les actifs acquis au



titre des contrats de location-financement sont amortis sur la plus courte période entre la durée d'utilité et la durée du contrat.

6.17. Rémunérations en actions

La juste valeur des services considérés comme ayant été reçus en échange des instruments de capitaux propres (bons de souscription) émis est comptabilisée comme une charge dans le compte de résultat et en autres réserves dans les capitaux propres durant la période d'acquisition des droits (entre la date d'attribution des bons de souscription et la date d'acquisition définitive des droits relatifs à ces instruments). La juste valeur des services reçus est déterminée sur la base de la juste valeur (valeur de marché) des instruments de capitaux propres attribués à leur date d'attribution.



7. Information sectorielle

Le Groupe dispose d'un segment opérationnel en Ukraine, composé de 26 entités juridiques agricoles exploitant environ 120 000 hectares de terres.

Par ailleurs, toutes les décisions touchant à l'exploitation et au financement sont prises sur la base des résultats des campagnes agricoles. Le Groupe présente en conséquence la contribution de chaque campagne agricole (récolte) à la marge brute de la période.

Exercice financier semestriel 2016								
(en milliers d'euros)	Cultures			Récolte 2017	Total résultat récoltes	Animaux d'élevage	Services et autres	Total résultat
	Récolte 2014	Récolte 2015	Récolte 2016					
Chiffre d'affaires	-	3 422	1	-	3 423	157	248	3 828
Coût des ventes	-	(2 462)	-	-	(2 462)	(255)	(213)	(2 930)
Écarts de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	-	-	7 971	-	7 971	(103)	-	7 868
Marge brute	-	960	7 972	-	8 931	(201)	35	8 766

Exercice financier semestriel 2015								
(en milliers d'euros)	Cultures			Récolte 2017	Total résultat récoltes	Animaux d'élevage	Services et autres	Total résultat
	Récolte 2014	Récolte 2015	Récolte 2016					
Chiffre d'affaires	2 067	30	-	-	2 097	174	811	3 082
Coût des ventes	(1 085)	(42)	-	-	(1 127)	(248)	(628)	(2 003)
Écarts de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	-	10 797	-	-	10 797	(28)	-	10 769
Marge brute	982	10 785	-	-	11 767	(102)	183	11 848



8. Immobilisations incorporelles et droits au bail

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements				Valeur nette			
	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total
31 décembre 2014	34 065	8 724	470	43 259	-	(2 160)	(223)	(2 383)	34 065	6 564	247	40 876
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	55	55	-	-	-	-	-	-	55	55
Amortissements	-	-	-	-	-	(1 098)	(74)	(1 172)	-	(1 098)	(74)	(1 172)
Écart de conversion	(102)	(2 326)	(80)	(2 508)	-	661	31	692	(102)	(1 665)	(49)	(1 816)
Cessions	-	-	(38)	(38)	-	-	17	17	-	-	(21)	(21)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31 décembre 2015	33 963	6 398	407	40 768	-	(2 597)	(249)	(2 846)	33 963	3 801	158	37 922
Variation de périmètre*	3 021	-	-	3 021	-	-	-	-	3 021	-	-	3 021
Acquisitions	-	-	10	10	-	-	-	-	-	-	10	10
Amortissements	-	-	-	-	-	(457)	(36)	(493)	-	(457)	(36)	(493)
Écart de conversion	9	(311)	(11)	(313)	-	111	4	115	9	(200)	(7)	(198)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 juin 2016	36 993	6 087	406	43 486	-	(2 943)	(281)	(3 224)	36 993	3 144	125	40 262

(*) Écart d'acquisition découlant de l'acquisition de Tornado (cf. Note 2.1)

Au 30 juin 2016, le Groupe n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur.



9. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette			
	Bâtiments	Machines agricoles et autres	En cours et préparations	Total	Bâtiments	Machines agricoles et autres	Total	Bâtiments	Machines agricoles et autres	En cours et préparations	Total
31 décembre 2014	9 863	23 823	383	34 069	(1 924)	(9 964)	(11 888)	7 939	13 859	383	22 181
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation à la juste valeur	13 482	24 839	(73)	38 248	-	-	-	13 482	24 839	(73)	38 248
Impact de la réévaluation sur la dépréciation	(3 113)	(14 943)	-	(18 056)	3 113	14 943	18 056	-	-	-	-
Acquisitions	388	1 149	52	1 589	-	-	-	388	1 149	52	1 589
Amortissements	-	-	-	-	(1 293)	(5 483)	(6 776)	(1 293)	(5 483)	-	(6 776)
Écart de conversion	(4 636)	(7 831)	(76)	(12 543)	100	423	523	(4 536)	(7 408)	(76)	(12 020)
Cessions	(50)	(159)	(1)	(210)	4	55	59	(46)	(104)	(1)	(151)
Autres mouvements	122	11	(134)	(1)	-	-	-	122	11	(134)	(1)
31 décembre 2015	16 056	26 889	151	43 096	-	(26)	(26)	16 056	26 863	151	43 070
Variation de périmètre	729	3	-	732	-	-	-	729	3	-	732
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impact de la réévaluation sur la dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	107	914	195	1 216	-	-	-	107	914	195	1 216
Amortissements	-	-	-	-	(616)	(2 782)	(3 398)	(616)	(2 782)	-	(3 398)
Écart de conversion	(766)	(1 276)	(1)	(2 043)	(21)	(94)	(115)	(787)	(1 370)	(1)	(2 158)
Cessions	-	(60)	-	(60)	-	25	25	-	(35)	-	(35)
Autres mouvements	-	26	(26)	-	-	-	-	-	26	(26)	-
30 juin 2016	16 126	26 496	319	42 941	(637)	(2 877)	(3 514)	15 489	23 619	319	39 427

Au 30 juin 2016, la valeur nette totale des immobilisations corporelles acquises au travers de contrats de location-financement s'élevait à 2,6 millions d'euro (31 décembre 2015 : 4,2 millions d'euro).

La valeur nette comptable des actifs corporels nantis au 30 juin 2016 s'élève à 11 929 k€ (4 463 k€ sur les bâtiments et 7 466 k€ sur les machines agricoles et d'autres immobilisations corporelles).



10. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	<u>Non courant</u>			<u>Courant</u>	<u>Total</u>
	<u>Filiales</u>	<u>Autres</u>	<u>Dépôts</u>	<u>Autres</u>	
	<u>non-</u> <u>consolidées</u> <u>(1)</u>	<u>immobilisations</u> <u>financières (2)</u>	<u>à terme</u> <u>(3)</u>	<u>immobilisation</u> <u>s financières</u> <u>(4)</u>	
31 décembre 2014	122	153	1 798	-	2 073
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	34	16 792	1 089	17 915
Cession d'immobilisations financières	-	(39)	(2 425)	-	(2 464)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variation de taux de change	(25)	-	(997)	(84)	(1 106)
Amortissements	-	-	-	-	-
31 décembre 2015	97	148	15 168	1 005	16 418
Variation de périmètre	-	(176)	-	-	(176)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	190	2 952	-	3 142
Cession d'immobilisations financières	-	(34)	(13 210)	(924)	(14 168)
Autres mouvements	-	4	-	-	4
Variation de taux de change	(3)	-	(958)	(81)	(1 042)
Amortissements	(7)	-	-	-	(7)
30 juin 2016	87	132	3 952	-	4 171

(1) Les filiales non-consolidées incluent 8,96 % des actions d'Agro-Farme, acquise en mars 2013, et 10 % des actions d'Agropervomaïsk, acquise en 2008.

(2) Les « Autres immobilisations financières » correspondent principalement à un dépôt fait auprès d'un intermédiaire financier spécialisé, dans le cadre d'un contrat de liquidité concernant des transactions sur l'action AgroGeneration sur le marché Alternext du NYSE Euronext. Ce contrat est en place depuis le 1er mars 2010, date à laquelle la valeur AgroGeneration a été admise sur le marché Alternext. Il est conforme au code d'éthique de l'AFEI approuvé par l'AMF par la décision du 11 septembre 2006.

Le montant alloué à ce contrat de liquidité est de 800 k€ au 30 juin 2016. Au cours du premier semestre 2016, et conformément aux clauses du contrat de liquidité, 517 000 titres ont été achetés au prix moyen de 0,35 € et 400 000 titres vendus au prix moyen de 0,37 €.

Au 30 juin 2016, la situation du contrat est la suivante :



- 663 541 actions détenus par le Groupe pour un montant de 219 k€ (0,33 €/action) en vertu de son contrat de liquidité (cf. Tableau consolidé de variation des fonds propres en page 7) ;
- des liquidités disponibles qui s'élèvent à 101 k€ (elles sont présentées dans les « Autres actifs financiers » dans l'état ci-dessus).

(3) Au 30 juin 2016, le montant se décompose en 3 922 k€ de dépôts à terme et 30 k€ de produits d'intérêts courus sur ces derniers.

Tous les dépôts à terme des filiales ukrainiennes sont mis en nantissement de passifs au titre des contrats de prêt conclus avec Alfa Bank (cf. Note 15). Ils peuvent être retirés après remboursement des tranches de prêts correspondantes et sont classés en « Actifs financiers (courants) » (cf. Note 19).

(4) Au 31 décembre 2015, les autres actifs financiers sont des lettres de crédit.

11. Stocks

(en milliers d'euros)	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Matières premières et autres	3 702	(70)	3 632	3 404	(73)	3 331
Stock d'encours	632	-	632	6 793	-	6 793
Produits agricoles	108	-	108	4 127	-	4 127
Total	4 442	(70)	4 372	14 324	(73)	14 251

Les matières premières et autres fournitures correspondent aux intrants à utiliser pour la campagne agricole 2015-2016, y compris les achats de semis, d'engrais, de carburant, de pièces détachées et de produits d'autres fournisseurs. Les **encours** incluent les coûts accumulés avant les semis.

Au 30 juin 2016, le stock de **produits agricoles**, qui représente 108 k€, se compose principalement de 458 tonnes de céréales provenant de la récolte 2015 (31 808 tonnes au 31 décembre 2015).

L'amortissement représente la perte de valeur des stocks, évalués à la valeur nette réalisable à la date de clôture.

Au 30 juin 2016, les produits finis ne sont pas nantis (82,9 k€, soit 320 tonnes de produits finis et d'autres fournitures ont été nantis pour la ligne de crédit court terme au 31 décembre 2015).



12. Actifs biologiques

(en milliers d'euros)	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Actifs biologiques au coût d'acquisition	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur	Actifs biologiques au coût d'acquisition	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur
Non courant						
Cultures dans les champs	-	-	-	-	-	-
Animaux d'élevage	160	(17)	143	144	47	191
Total actifs biologiques non-courants	160	(17)	143	144	47	191
Courant						
Cultures dans les champs	38 100	12 943	51 043	9 380	4 916	14 296
Animaux d'élevage	269	(135)	134	379	(184)	195
Total actifs biologiques courants	38 369	12 808	51 177	9 759	4 732	14 491
TOTAL ACTIFS BIOLOGIQUES	38 529	12 791	51 320	9 903	4 779	14 682

Les actifs biologiques du Groupe sont des céréales et des plantes oléagineuses, qui sont déjà plantées au 30 juin 2016 pour être récoltées au cours du second semestre 2016 en Ukraine. Ils incluent également le bétail, formé de vaches laitières et de vaches à viande ainsi que d'autres bovins.

Les actifs biologiques du Groupe sont mesurés à la juste valeur diminuée des coûts de vente estimés et relèvent du niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur (pour plus de détails, cf. Note 6.8). À la date de clôture du bilan, la juste valeur des **cultures sur pied** est déterminée sur la base de la surface plantée et des données inobservables significatives suivantes au 30 juin 2016 :

- Prix des cultures
- Rendement des cultures (tonnes par hectare)
- Coûts de production anticipés

	30 juin 2016				31 décembre 2015			
	Surface cultivée (en hectares)	Rendement moyen (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)	Surface cultivée (en hectares)	Rendement moyen (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)
Blé d'hiver	36 479	4,4	114	14 680	38 850	4,3	134	9 518
Orge d'hiver	4 987	4,3	100	1 719	5 180	4,8	136	1 566
Colza d'hiver	4 876	2,0	342	2 965	6 315	2,5	358	3 212
Orge de printemps	6 241	4,1	102	1 925				
Maïs	5 437	7,0	120	3 132				
Tournesol	29 988	2,5	272	16 214				
Pois	10 520	3,1	241	6 760				
Pois chiche	1 067	1,5	332	409				
Soja	8 354	1,8	288	2 980				
Autres	1036			259				
TOTAL	108 985			51 043	50 345			14 296



Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2016 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 6 001 k€.

Les données inobservables significatives utilisées dans la mesure de la juste valeur du **bétail** sont les suivants :

- Nombre moyen de têtes et poids moyen
- Entrées futures attendues procurées par le bétail

Le tableau suivant représente les mouvements d'actifs biologiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et le premier semestre 2016 :

(en milliers d'euros)	Cultures	Animaux d'élevage	TOTAL
Valeur comptable au 31 décembre 2014	11 943	378	12 321
<i>Actifs biologiques courants</i>	11 931	162	12 093
<i>Actifs biologiques non-courants</i>	12	216	228
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	4 825	-	4 825
Coûts engagés sur la période	39 702	609	40 311
Variation de stocks liée à la récolte	(56 775)	(456)	(57 231)
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	18 956	(35)	18 921
Dépréciation des actifs biologiques	(706)	-	(706)
Écart de conversion	(3 649)	(110)	(3 759)
Valeur comptable au 31 décembre 2015	14 296	386	14 682
<i>Actifs biologiques courants</i>	14 296	195	14 491
<i>Actifs biologiques non-courants</i>	-	191	191
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	6 251	-	6 251
Coûts engagés sur la période	22 733	271	23 004
Variation de stocks liée à la récolte	(25)	(255)	(280)
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	7 971	(103)	7 868
Dépréciation des actifs biologiques	(716)	-	(716)
Écart de conversion	533	(22)	511
Valeur comptable au 30 juin 2016	51 043	277	51 320
<i>Actifs biologiques courants</i>	51 043	134	51 177
<i>Actifs biologiques non-courants</i>	-	143	143

Au 30 juin 2016, 44 491 k€ (soit 97 606 ha) d'actifs biologiques ont été donnés en garantie du crédit de campagne (contre 14 241 k€, soit 50 236 ha, au 31 décembre 2015) (cf. Note 15).



13. Clients et autres créances

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
Créances clients	445	1 228
Avances versées (1)	231	726
Autres créances	673	510
Créances sociales et fiscales (hors créances de TVA)	94	127
Créances de TVA (2)	3 763	903
Charges constatées d'avance	181	158
Clients et autres créances	5 387	3 652

	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
Devise :		
Libellé en EUR	242	248
Libellé en USD	268	876
Libellé en UAH	4 877	2 528
Clients et autres créances	5 387	3 652

L'exposition maximale au risque représenté par les créances à la date de clôture du bilan correspond à la juste valeur de chaque classe de créances mentionnée ci-dessus. Le Groupe n'a pas de collatéral pour couverture.

(1) Les avances versées correspondent à des prépaiements auprès des fournisseurs d'intrants pour la récolte de 2016.

(2) Les créances de TVA se décomposent pour l'essentiel en:

2 842 k€ liés aux entités ukrainiennes bénéficiant du régime fiscal spécial pour sociétés agricoles (cf. Note 6.12 (b));

832 k€ se rapportant aux entités ukrainiennes qui n'ont pas opté pour le régime spécial de taxation réservé aux producteurs agricoles. Ce montant représente la TVA déductible reçue lors des achats, qui a été déclarée et doit diminuer les obligations de TVA à venir ;

87 k€ se rapportant à la TVA déductible d'AgroGeneration SA.



14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Disponibilités	2 863	3 931
Valeurs de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 863	3 931

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies ci-dessous au 30 juin 2016 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Trésorerie et équivalents de trésorerie		Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Devise :				
Libellé en EUR	152		2 557	
Libellé en USD	2 271		1 071	
Libellé en UAH	440		303	
Total	2 863		3 931	

15. Emprunts

(en milliers d'euros)	30 juin 2016					31 décembre 2015				
	Non courant	Courant			TOTAL	Non courant	Courant			TOTAL
	Emprunts	Emprunts	Intérêts	Total		Emprunts	Emprunts	Intérêts	Total	
OSRANE	(1) 6 940	3 077	1 185	4 262	11 202	8 630	2 869	1 205	4 074	12 704
Obligations Konkur	-	-	32	32	32	-	-	33	33	33
Contrats de location financiers	(2) 475	398	-	398	873	527	831	7	838	1 365
Emprunts bancaires	(3) -	37 151	562	37 713	37 713	5 125	33 161	480	33 641	38 766
Autres dettes financières	(4) -	1 701	60	1 761	1 761	-	1 658	21	1 679	1 679
Total emprunts	7 415	42 327	1 839	44 166	51 581	14 282	38 519	1 746	40 265	54 547

(1) Au 30 juin 2016, le coût amorti des OSRANE s'élève à 10 M€ et les charges d'intérêts à 1,19 M€.

(2) Les paiements des locations courants et non courants sont comptabilisés à la valeur présente des paiements de locations minimaux futurs (cf. Note 25,2).

(3) Les emprunts bancaires incluent les emprunts souscrits auprès d'Alfa Bank (31,5 M€) et de la BERD (5,6 M€).



Dans le cadre des emprunts auprès d'AlfaBank, le Groupe a mis en nantissement une partie de ses actifs courants et actifs immobilisés, en particulier :

- certaines des immobilisations (Bâtiments et Machines agricoles ; cf. Note 9),
- dépôts à court terme (cf. Note 10),
- certains des actifs biologiques (cf. Notes 12),
- des participations dans des filiales en Ukraine et à Chypre,
- une partie des stocks (cf. Note 11).

Les actions dans les filiales Marrimore, AJU, AFU et UCD ont été mises en nantissement au bénéfice de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) dans le périmètre de la convention de financement signée en 2011.

Conformément à la convention signée le 29 septembre 2011, la BERD a obtenu 850 000 bons de souscription d'actions (BSA) qui lui donnent droit à 850 000 actions supplémentaires ayant un prix d'exercice de 2,05 € ;

Les actions de Harmelia, Wellaxo, Zito, Zeanovi, Azent et HAR, VYB, BAR, DON, NST, POD, AgroDom, ZACH, LAN, UNA, APK, ANN, AGZ, BUR sont nanties au profit d'AlfaBank en application de l'accord de prêt.

Les prêts accordés par AlfaBank et la BERD sont soumis à des covenants, dont certains ne sont pas respectés par le Groupe. Le prêt octroyé par la BERD était classé à court terme au 30 juin 2016. Le Groupe a obtenu un waiver de la part de la BERD quant aux bris de covenants.

(4) Les autres dettes financières consistent en des emprunts auprès d'un investisseur privé (0,7 M€) et de la partie liée SBT Investment (1 M€).

Les échéances des emprunts à court et à long terme sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2017	2018	2019	2020 et après	Total
OSRANE	4 262	3 695	3 245	-	11 202
Obligations Konkur	32	-	-	-	32
Contrats de location financiers	398	379	73	23	873
Emprunts bancaires	37 713	-	-	-	37 713
Autres dettes financières	1 761	-	-	-	1 761
Total emprunts	44 166	4 074	3 318	23	51 581

Détail des emprunts à taux variable et des emprunts à taux fixe (hors intérêts) :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Variable	Fixe	Variable	Fixe
OSRANE	-	10 017	-	11 499
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts bancaires	5 641	31 510	6 362	31 924
Contrats de location financiers	582	291	694	664
Autres dettes financières	-	1 701	-	1 658
Total emprunts	6 223	43 519	7 056	45 745



Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les monnaies suivantes :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
Devise :		
EUR	11 285	13 006
USD	40 296	41 541
UAH	-	-
Total emprunts	51 581	54 547

Les taux d'intérêt moyens du Groupe, ventilés par devise, sont les suivants :

Devise	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
EUR	8,1%	8,4%
USD	13,8%	12,8%
UAH	-	-

16. Capital social

	<u>Capital social en euros</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prime d'émission en euros</u>
31 décembre 2014	4 618 096	92 361 928	166 467 669
Autres actions émises (remboursement d'OSRANE)	307 373	6 147 460	2 486 927
31 décembre 2015	4 925 469	98 509 388	168 954 596
Autres actions émises (remboursement d'OSRANE)	40 262	805 248	332 538
30 juin 2016	4 965 731	99 314 636	169 287 134

Instruments en circulation au 30 juin 2016

Au 30 juin 2016, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	<u>Nombre d'instruments</u>	<u>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</u>
BSPCE	5 327	106 540
Stock-options	1 317 833	1 317 833
BSA BERD	850 000	850 000
OSRANE (1)	594 082	125 945 384
BSA Konkur	1 379 487	2 519 544
Total nombre d'actions supplémentaires potentielles		130 739 301

(1) Le nombre d'actions supplémentaires potentielles OSRANE est calculé à raison de 212 actions par OSRANE (nombre maximal remboursable au 30 juin 2016).



17. Provisions

La direction suit au plus près les litiges (notamment fiscaux) et en évalue les risques.

Au 30 juin 2016, le Groupe avait constitué une provision de 0,35 M€ pour les risques fiscaux encourus par les sociétés chypriotes du Groupe.

Au 30 juin 2016, le Groupe n'est exposé à aucun autre litige significatif.

Pour plus de précisions sur les risques liés à l'évolution de l'environnement juridique et fiscal, se reporter à la Note 3.2.

18. Fournisseurs et autres créditeurs courants

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
Fournisseurs	12 638	5 383
Avances reçues	7 182	930
Dettes fiscales et sociales	1 232	1 079
Dettes de TVA	154	426
Dettes sur l'acquisition de filiales	2 825	-
Autres dettes (1)	3 026	459
Fournisseurs et autres créditeurs courants	27 057	8 277

(1) Les autres dettes comprennent 2 727 k€ de dettes pour l'utilisation des terres.

Les Dettes fournisseurs et autres dettes sont libellées dans les monnaies suivantes :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
Devise :		
Libellé en EUR	913	1 069
Libellé en USD	9 799	3 473
Libellé en UAH	16 345	3 735
Fournisseurs et autres créditeurs courants	27 057	8 277



19. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit conformément à la norme IFRS 7 :

Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 30 juin 2016

(en milliers d'euros)		Comptabilisés à la juste valeur	Valeur comptable totale au 30 juin 2016	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7		
					par le biais du compte de résultat	en capitaux propres	Niveau 1 : prix cotés sur le marché et disponibles
	<i>Note</i>						
Actifs							
Immobilisations financières	10						
Titres des filiales non-consolidées			87	87	87		
Autres immobilisations financières		13	119	132	13	119	
Actifs financiers courants	10						
Dépôts à terme			3 952	3 952	3 952		
Autres immobilisations financières							
Clients et autres créances	13	5 206		5 206	5 206		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14		2 863	2 863		2 863	
Passifs							
OSRANE	15	(11 202)		(11 202)	(11 202)		
Emprunts obligataires	15	(32)		(32)	(32)		
Emprunts et dettes financières (courants et non-courants)	15	(37 713)		(37 713)	(37 713)		
Location-financement (courants et non-courants)	15	(873)		(873)	(873)		
Autres dettes financières	15	(1 761)		(1 761)	(1 761)		
Fournisseurs et autres créanciers courants	18	(27 057)		(27 057)	(27 057)		



Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)		Comptabilisés à la juste valeur			Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7				
	Note	Comptabilisés au coût amorti	Comptabilisés à la juste valeur		Valeur comptable totale au 31 décembre 2015	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7		
			par le biais du compte de résultat	en capitaux propres			Niveau 1: prix cotés sur le marché et disponibles	Niveau 2: valorisation basée sur des données de marché observables	Niveau 3: valorisation basée sur des données de marché observables
Actifs									
Immobilisations financières	10								
Titres des filiales non-consolidées				97	97	97			
Autres immobilisations financières		2	146		148	2	146		
Actifs financiers courants	10								
Dépôts à terme			15 168		15 168		15 168		
Autres immobilisations financières			1 005		1 005		1 005		
Clients et autres créances	13	3 652			3 652	3 652			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14		3 931		3 931		3 931		
Passifs									
OSRANE	15	(12 704)			(12 704)	(12 704)			
Emprunts obligataires	15	(33)			(33)	(33)			
Emprunts et dettes financières (courants et non-courants)	15	(38 766)			(38 766)	(38 766)			
Location-financement (courants et non-courants)	15	(1 365)			(1 365)	(1 365)			
Autres dettes financières	15	(1 679)			(1 679)	(1 679)			
Fournisseurs et autres créanciers courants	18	(8 277)			(8 277)	(8 277)			

20. Produits provenant des activités d'exploitation ordinaires

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2016	Premier semestre 2015
Produits agricoles (1)	3 580	2 271
Services et autres (2)	248	811
Total chiffre d'affaires des activités poursuivies	3 828	3 082

(1) Au cours du premier semestre 2016, AgroGeneration a vendu 19 387 tonnes de céréales et de plantes oléagineuses.

(2) Les services consistent principalement en des activités de séchage, d'entreposage et de chargement de céréales pour des tiers.



21. Coûts fonctionnels / coûts par nature

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre</u>	
	<u>2016</u>	<u>Premier semestre 2015</u>
Coûts des ventes	(2 930)	(2 003)
Frais généraux & administratifs	(4 529)	(5 000)
Charges par fonction	(7 459)	(7 003)
Achats matières premières, services et locations	(3 411)	(3 545)
Charges de personnel	(1 633)	(1 711)
Amortissements	(1 322)	(1 107)
Ajustement de juste valeur des produits finis récoltés (vendus)	(367)	53
Autres charges	(726)	(693)
Charges par nature	(7 459)	(7 003)

En moyenne, au premier semestre 2016, le Groupe comptait 1 404 salariés.

22. Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2016</u>	<u>Premier semestre 2015</u>
Produits de cession des immobilisations	25	48
Subventions d'investissement	426	378
Autres produits	602	245
Autres produits	1 053	671
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(35)	(46)
Dépréciation des immobilisations (*)	-	(1 113)
Provision pour risques et charges	(350)	-
Autres charges	(786)	(212)
Autres charges	(1 171)	(1 371)
Autres produits et charges opérationnels	(118)	(700)

(*) La dépréciation des immobilisations est consécutive à leur réévaluation (cf. Note 2.4 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015).



23. Résultat financier net

(en milliers d'euros)

		<u>Premier semestre 2016</u>	<u>Premier semestre 2015</u>
Coût d'emprunt	(1)	(3 850)	(4 140)
Gains et pertes de change		(133)	(8 330)
<i>Différences de change réalisées</i>	(2)	615	(231)
<i>Différences de change latentes</i>	(3)	(748)	(8 099)
Autres		205	632
Résultat financier net		(3 778)	(11 838)

Charges d'intérêts

(1) Les intérêts sont pour l'essentiel composés de :

1 010 k€ d'intérêts sur OSRANE

2 542 k€ d'intérêts sur emprunts bancaires.

Gains et pertes de change

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2016 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains et en euros. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

En raison de l'impact de la situation politique actuelle sur la volatilité de la hryvnia ukrainienne (cf. Note 3.3), le taux de change hryvnia ukrainienne/USD a fluctué pendant l'exercice annuel, passant de 24,01 UAH/USD au 31 décembre 2015 à 24,85 UAH/USD au 30 juin 2016.

(2) Gains et pertes de change réalisés (montant net : gain de 615 k€) enregistrés par le Groupe au premier semestre 2016 sous l'effet de la variation du taux de change entre la date à laquelle le passif/l'actif a été constaté et celle à laquelle le passif a été réglé ou l'actif réalisé.

(3) Gains et pertes de change latents enregistrés par le Groupe au premier semestre 2016 en raison de la conversion de l'ensemble des postes monétaires des entités ukrainiennes (pour l'essentiel des prêts bancaires et des prêts intra-groupe) de la devise étrangère (en général l'USD) en monnaie fonctionnelle (UAH). La perte de change latente se décomposait comme suit :

- 745 k€ de perte de change latente liée aux prêts bancaires et aux autres dettes ;
- 626 k€ de perte de change latente liée aux prêts intra-groupe, charges d'intérêts sur prêts et autres dettes ICO entre entités ukrainiennes, chypriotes et françaises ;
- 623 k€ de gain lié à la décomptabilisation du prêt d'investissement net accordé à AFU au 9 juin 2016.

On notera que certains prêts intra-groupe sont classés en investissement net (cf. note 6.3 (b)) pour lesquels la perte de change latente (4 972 k€) est comptabilisée directement en capitaux propres.



24. Résultat par action

Le bénéfice d'exploitation par action de base est calculé en divisant :

- le bénéfice d'exploitation net, part du groupe,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice financier.

Le bénéfice d'exploitation dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net part du groupe, en tenant compte des instruments dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de tous les instruments potentiellement dilutifs en actions ordinaires.

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre</u> <u>2016</u>	<u>Premier</u> <u>semestre 2015*</u>
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités poursuivies	233	(5 410)
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités cédées	-	-
Résultat net consolidé - part du groupe	233	(5 410)
Effet lié à la dilution	-	-
Résultat net consolidé après effet de la dilution	233	(5 410)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	225 805 236	158 487 092
Effet dilutif potentiel	69 944	-
Nombre moyen d'actions après dilution	225 875 180	158 487 092
Résultat net - part du groupe par actions (euros)	0,00	(0,03)
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros)	0,00	(0,03)
Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités poursuivies	0,00	(0,03)
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités poursuivies	0,00	(0,03)

*Par rapport aux états financiers consolidés intérimaires résumés pour le premier semestre 2015, les informations comparatives des présents états financiers consolidés intérimaires résumés sont mis à jour pour corriger une erreur.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015, les actions ordinaires issues de la conversion potentielle des stock-options, des bons de souscription d'actions ou des BSPCE ne sont pas incluses dans le calcul dans la mesure où elles sont anti-dilutives.



25. Engagements

25.1. Engagements financiers

Les engagements du Groupe portant sur l'endettement et les instruments financiers sont évoqués dans la Note 15.

25.2. Engagements liés aux activités d'exploitation

Les actifs non courants acquis en vertu de contrats de crédit-bail sont comptabilisés en actif et en passif dans le bilan consolidé.

Au 30 juin 2016, 873 k€ de paiements minimaux futurs dus au titre des contrats de crédit-bail portaient sur des machines et véhicules agricoles. Les actifs totaux acquis au titre de contrats de crédit-bail et comptabilisés dans les actifs consolidés s'élevaient à 2,6 M€ au 30 juin 2016 (31 décembre 2015 : 4,2 millions d'€).

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Loyers futurs		
À moins d'1 an	513	1 043
De 1 à 5 ans	568	670
Au-delà de 5 ans	-	-
Total des loyers futurs minimums	1 081	1 713
Moins frais financiers	(208)	(355)
Valeur actuelle des loyers futurs minimums	873	1 358



26. Transactions avec des parties liées

Les opérations importantes entreprises au cours de la période et les soldes restants au 30 juin 2016 avec des parties ayant une influence notable sur le Groupe sont les suivants :

kEUR	30 juin 2016		Premier semestre 2016		31 décembre 2015		Premier semestre 2015	
	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES
Groupe SigmaBleyzer : diverses entités sous contrôle commun								
Frais de gestion	-	-	-	(110)	-	(75)	-	(130)
Obligations émises au profit de Konkur	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur les obligations (Konkur)	-	(32)	-	-	-	(33)	-	(575)
Prestations de conseil	108	-	-	(135)	-	-	-	(66)
Location de locaux	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	-
Emprunts	-	(994)	-	-	-	(994)	-	-
Intérêts sur emprunts	-	(64)	-	(58)	-	-	-	-
Gravitation SAS : actionnaire								
Refacturation de loyers	-	-	-	-	1	-	10	-
Prestations de conseil	-	-	-	-	-	-	-	(29)
Safari Arms : contrôlée par un membre du Conseil d'administration								
Services de sécurité	-	(519)	-	(502)	-	(603)	-	(876)
Matières premières et autres	-	-	-	-	-	-	-	(17)
John Smorhun : membre de direction								
Prestations de conseil	-	-	-	(239)	-	(47)	-	(261)
Cordial Consulting : contrôlée par un membre du Conseil d'administration								
Prestations de conseil	-	-	-	(45)	-	(23)	-	-
TOTAL	108	(1610)	-	(1 090)	1	(1 776)	10	(1 954)



27. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont pleinement consolidées.

#	Nom	Nom pour consolidation	Siège social	Activité	30 juin 2016	31 décembre 2015
					% d'intérêt	% d'intérêt
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris (France)	Siège social	Entité consolidante	Entité consolidante
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
3	Haberly Properties Ltd	Haberly	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
4	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
5	Zeanovi Limited	Zeanovi	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
6	Wellaxo Investments Limited	Wellaxo	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
7	Azent Limited Company	Azent	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
8	Zito Investments Limited	Zito	Nicosie (Chypre)	Société holding	100%	100%
9	UCD Ukraine	UCD UA	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
10	LLC Agro NovaNyva	ANN	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
11	Agrofuel Ukraine	Agrofuel	Kiev (Ukraine)	Société commerciale	100%	100%
12	AFT-Agro	AFT	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
13	Agroziom	AGZ	Soumy (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
14	Vinal Agro	VKD	Lviv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
15	Knyazhi Lany (VKL)	VZL	Lviv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
16	Zborivski Lany (VZB)	VZL	Ternopol (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
17	Agrodruztvo Jevisovice Ukraine	AJU	Ternopol (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
18	Lishchynske	VLY	Jytomyr (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
19	Agro Fund Terestchenko	AFT	Jytomyr (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
20	APK Novy Stil LLC	NST	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
21	APK Donets LLC	DON	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
22	Burlukskoje PC	BUR	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
23	Zachepilovskoje LLC	ZACH	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
24	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
25	APK Ukraina Nova LLC	APK	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
26	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
27	FG Podoljevskaja	POD	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
28	AF Ukraina Nova LLC	UNA	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
29	Lan LLC	LAN	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
30	Vybor LLC	VYB	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100%	100%
31	Harmelia Trading LLC	HAR	Kharkiv (Ukraine)	Société commerciale	100%	100%
32	Agro Dom Plus	AgroDom	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
33	Register LLC	Registre	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100%	100%
34	Agroholding Tornado PC*	Tornado	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100%	0%

* Agroholding Tornado PC a été acquise par le Groupe le 1er juin 2016.